

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2022

présenté par
M. Jacob

ARTICLE 42

À l'alinéa 7, après la troisième occurrence du mot :

« produits »,

supprimer le mot :

« dits ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.